

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte  
**Band:** 23 (1973)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Sur les chemins de l'hérésie  
**Autor:** Meylan, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-80694>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- *Die Entstehung des nachreformatorischen Generalvikariats der Diözese Lausanne aus dem Propsteigericht von Freiburg 1563–1600.* In: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte 61, 1967, 245–300.
- *Bischof und Nuntius im Bemühen um den Wiederaufbau der Diözese Lausanne nach der Reformation 1565–1598.* In: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte 18, 1968, 459–497.
- *Un récit de la captivité du Chapitre de Lausanne en février 1537.* In: Revue historique vaudoise 1970, 43–67.
- WALDVOGEL, HEINRICH, *Die Mönche des Klosters St. Georgen zu Stein am Rhein.* In: Schaffhauser Beiträge zur vaterländischen Geschichte 48, 1971, 121–134.

## SUR LES CHEMINS DE L'HÉRÉSIE

Par HENRI MEYLAN

*Chemins de l'Hérésie*<sup>1</sup>, quel beau titre, qui aurait réjoui un Ferdinand Buisson, un Nathanaël Weiss, ces vieux maîtres, dont Eugénie Droz s'efforce avec succès de suivre les traces. Durant les quarante et quelques années de son infatigable activité dans sa maison d'édition, elle a amassé une collection de pièces rares et d'informations sans prix sur les imprimeurs et les techniques du XVI<sup>e</sup> siècle, elle a fréquenté à bon escient les bibliothèques de Bâle et de Genève, aussi bien que la réserve de la Bibliothèque Nationale à Paris, et le British Museum à Londres; elle tire désormais de son trésor, comme le bon scribe de la parabole, des choses vieilles et des choses nouvelles, pour le plus grand profit de ceux qui travaillent dans les mêmes champs.

Le beau recueil des *Aspects de la propagande religieuse au XVI<sup>e</sup> siècle*, dont elle avait pris l'initiative et assuré la publication en 1957, contenait déjà deux contributions magistrales de sa main, l'une sur les impressions de Pierre de Wingle, l'autre sur Antoine Vincent de Lyon et l'impression du *Psautier huguenot* de 1562. Les *Chemins de l'hérésie*, par quoi il faut entendre le cheminement en France et en Europe des idées «luthériennes» au sens le moins confessionnel du mot, sont de la même veine. Mlle Droz n'envoie pas dire ce qu'elle pense à ceux qui ne sont pas convaincus par son argumentation (voir la note du t. I, p. 410, à l'adresse de M. H. Busson, et déjà celle de la p. 140).

---

<sup>1</sup> EUGÉNIE DROZ, *Chemins de l'Hérésie. Textes et Documents.* 2 vol., Genève, Slatkine, 1970–1971. In-8°, 450 p. et 470 p., pl.

A l'école de son maître Arthur Piaget, elle a appris à se défier des opinions reçues, à mettre en question les jugements tout faits, à lire avec des yeux neufs et à formuler des hypothèses hardies, qui feront avancer notre connaissance du passé, même si elles doivent être remplacées par d'autres. Et tout cela est dit dans une langue mordante, qui ne s'embarasse pas de périphrases, qui va droit au but et qui fait mouche.

\* \* \*

Le tome I s'ouvre par une étude sur « quatre manières de se confesser » (p. 1-88), à savoir le *Modus confitendi* d'Erasmus dans la traduction française de son ami, le juriste Claude Chansonnette (1524), avec une dédicace à la duchesse d'Alençon, Marguerite d'Angoulême, texte qui sera repris et modifié par Etienne Dolet en 1542; puis viennent les chap. 29-31 du *Sommaire* de Guillaume Farel (1525), et une *Breve instruction pour soy confesser en verité*, chez Simon du Bois, entre 1526 et 1529, qui pourrait être attribuée à Jean Lecomte de la Croix, un des « Bibliens » de Meaux, qui sera plus tard le réformateur de Grandson. Enfin les pages de l'*Institution chrétienne* de 1541, où Calvin règle le compte de la confession au prêtre, ce faux sacrement par lequel l'Eglise romaine a corrompu les usages de l'Eglise ancienne: « Je ne souillerai pas », écrit-il, « beaucoup de papier à reciter les horribles abominations desquelles est pleine la confession auriculaire » (p. 80). On peut mesurer ainsi le chemin parcouru en vingt ans, sous l'impulsion, il faut le dire, de Luther et de son *De captivitate Babylonica* (1520).

Le chapitre « Jean Calvin à Bâle » est une contribution capitale qui ajoute beaucoup au peu que l'on savait de son séjour sur les bords du Rhin durant l'année 1535, alors qu'il rédige l'*Institutio religionis christianae*, qui s'imprimera sur les presses de Thomas Platter. Il est question des gens qu'il y a fréquenté ou retrouvés, en particulier son ami Nicolas Cop, et de la maison où il demeura au Fischmarkt, dont nous apprenons que c'était celle de Conrad Resch, le mari de Catherine Klein, de Lyon. Il s'agit surtout d'une pièce énigmatique de la *Bible* de Neuchâtel (1535), intitulée « V.F.C. a nostre allié et confederé, le peuple de l'alliance du Sinai », que Mlle Droz assigne sans hésiter à Calvin (Vostre frère Calvin), en dépit de l'assertion catégorique d'Edouard Reuss, lequel écrivait, il y a plus de cent ans: « Il ne saurait être question de l'attribuer à Calvin; pour la forme comme pour le fond, il n'est pas digne de sa plume ». A ce verdict elle oppose; 1<sup>o</sup> que Calvin n'a pas acquis du premier coup la maîtrise de la langue française qu'on lui reconnaît unanimement, elle a pour cela de bons garants en la personne de Gustave Lanson et d'Abel Lefranc. Voilà pour la forme; 2<sup>o</sup> que l'épître aux Juifs s'inspire d'une « Teutsche Missive warumb die Juden so lang in elend sind » de Reuchlin (1505) avec des passages en hébreu, comme fait notre épître. Ce doit être Sébastien Munster, l'hébraïsant de Bâle, qui l'aura fait connaître à Calvin, au cours de ses leçons, voilà pour le fond.

Le chapitre suivant: «Calvin et les Nicodémites» (p. 131-172), n'est pas moins important, car il resoude les maillons de la chaîne qui aboutit à la terrible *Excuse de MM. les Nicodémites* de 1544. L'explication de cette rigueur proposée par Mlle Droz est intéressante et suggestive, à savoir que Calvin, pour venir à bout de l'opposition genevoise contre le régime des *Ordonnances Ecclesiastiques* de 1541, a vu qu'il lui fallait s'appuyer sur une immigration massive de réfugiés convaincus. Mais le texte des *Quatre sermons...* de Calvin (1552), dont elle étudie la version italienne, en l'attribuant à Celso Martinengo, rend un autre son de cloche, car il tance la négligence des réfugiés à fréquenter les sermons et à se plier à la discipline, comme je l'ai montré dans une communication faite au Colloque de Bruxelles: *Individu et collectivité à la Renaissance*, Bruxelles, 1965, p. 66 ss.

Le chapitre sur Musculus et son traité *Du Temporisateur* n'est pas d'un moindre intérêt, car il y est question d'un texte longtemps laissé dans l'ombre. De fait, ce dialogue à quatre personnages se fait lire avantageusement. Chacun des interlocuteurs est bien profilé: Eusèbe, le protestant décidé, le Temporisateur, qui finit par s'avouer vaincu, Irénée, le catholique, qui reconnaît les défauts de son parti, le Mondain, qui ne craint pas de tourner en ridicule toute religion et toute conscience. Composé au moment où le protestantisme allemand semble près de s'effondrer, après la défaite de Mühlberg et la promulgation de l'*Intérim* d'Augsbourg (1548), qui doit ramener les fidèles aux cérémonies papistiques, ce dialogue de Wolfgang Musculus, alors réfugié à Berne dont il deviendra bientôt le premier pasteur, méritait bien d'être tiré de l'ombre. Il ne me paraît pas inférieur, dans la traduction française de Valerand Poullain, aux dialogues de Viret.

C'est encore dans un milieu nicodémite que Mlle Droz nous introduit avec sa grande étude sur le curé Landry et les frères Angelier à Paris. Certes, la figure du curé de Sainte-Croix en la Cité avait retenu l'attention des érudits, de Nathanaël Weiss en particulier, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* en 1888. On savait comment ses sermons avaient fait sensation en 1542 par leur hardiesse, tout comme ceux de Claude d'Espence, ainsi que Bèze le rappelle à celui-ci dans sa lettre de 1550, où il l'exhorte à suivre son exemple (*Correspondance*, t. I, p. 63 s.). On savait comment le pauvre homme, circonvenu par les Inquisiteurs, avait accepté de se rétracter, mais on ignorait tout de sa vie ultérieure, tout sinon les derniers mois dont l'*Histoire ecclésiastique* fait le dramatique récit (I, 30). Mlle Droz a percé à jour le secret de ce prêtre, qui a poursuivi son travail d'évangélisation clandestine, avec le concours des frères Angelier, dont les plaquettes sont mises à l'étalage aux piliers de la grande salle du Palais de Justice. Avec la même ingéniosité Mlle Droz nous fait suivre l'invention, puis l'usage, et forcément, l'usure, mais cela même permet de les dépister, de ces lettres historiées que Pierre Haultin, beau-frère de Charles Langelier, avait fait graver, et qui serviront durant des années. Dans ces lettrines, la belle capitale majuscule se détache sur un fond symbolique d'ani-

maux ou de personnages satiriques. «Il y fustige les institutions et les hommes qui empêchent l'exercice du culte et persécutent les fidèles... Le symbolisme du *S* est parlant : un canard se dresse majestueusement sur ses pattes griffues, le croupion terminé par une gueule d'animal fantastique (poisson ou mammifère), la tête coiffée du bonnet doctoral à bourrelet, c'est, à n'en pas douter, l'image d'un très vénérable et ridicule maître de Sorbonne» (pp. 347 s.).

Et le chapitre s'achève sur un épilogue qui lève un coin du voile (pp. 390 ss.) : si le curé Landry a pu demeurer sans être inquiété dans sa paroisse de la Cité, c'est que son aîné, Jehan Landry, était le secrétaire de Martin du Bellay, frère cadet de Guillaume et de Jean, le cardinal, ainsi que le prouvent les documents découverts par M. Rémy Scheurer au minutier central des Archives nationales.

Il pourrait paraître désobligeant de placer un gros point d'interrogation devant le dernier chapitre de ce beau volume, intitulé : «Bèze apôtre de la non-vengeance» (p. 395-429), qui m'est très aimablement dédié, mais je dois avouer que cette attribution à Bèze d'une plaquette anonyme : *Traicté de la justice de Dieu*, ne me paraît rien moins que prouvée. Que cette pièce soit sortie des presses d'Eloi Gibier, à Orléans, l'imprimeur du prince de Condé, au lendemain du massacre de Wassy, le 2 mars 1562, je me garderai bien de le contester – bandeaux, lettre E, papier en sont de sûrs garants –, mais que l'auteur ne soit autre que Bèze et qu'on y entende l'écho de ses sermons dans le temple de Jérusalem à Paris, tôt après le Colloque de Poissy, c'est ce qui me paraît difficile à admettre. La supposition est ingénieuse assurément, et séduisante, mais elle se heurte à une objection qui me paraît insurmontable. Ce n'est pas, en effet, dans les semaines tragiques du printemps 1562, qui vont du saccagement de Wassy à l'appel aux armes de Condé, que Théodore de Bèze a passé de la non-vengeance à la mobilisation des forces protestantes, dont il sera, avec son ami Jacques Spifame, le chef d'état-major, tous deux chargés des finances et de l'intendance. C'est dix-huit mois plus tôt, à la fin de son séjour de Nérac, auprès d'Antoine de Bourbon (été 1560), qu'il a donné son adhésion à un plan de soulèvement général du Midi contre la tyrannie des Guises, et Calvin lui-même, nous le savons aujourd'hui, est entré dans le jeu, en acceptant de réunir les fonds nécessaires auprès de ses amis. On sait comment le roi de Navarre se déroba, et comment échoua l'entreprise de Maligny sur Lyon (*Correspondance de Bèze*, t. III, p. 63 ss. et 67 ss.). C'est là que se situe le tournant décisif, à mon avis, et la résolution de ne plus laisser à Dieu seul le soin de venger le sang de ses élus.

\* \* \*

Pour n'être pas centré sur le problème des Nicodémistes, le tome II des *Chemins de l'Hérésie* n'en est pas moins riche ni moins attachant. Les

techniques de la typographie sont encore mises à contribution dans l'étude sur les dernières impressions de Wigand Köln, à Genève, avant sa mort survenue en 1546, ainsi que dans l'enquête très neuve sur les calendriers genevois, agents de la propagande, à partir de 1560. Il y a là une veine intéressante à exploiter.

Les deux morceaux de résistance de ce volume sont consacrés, l'un à Antoine Pinet, traducteur de Bucer, pour sa familière *Exposition sur l'Apocalypse*, et pour le *Sermon* sur l'évangile des dix lépreux, de Luther, que Bucer avait tiré de la *Postille* de 1522, l'autre à Christophe Fabri, le pasteur de Neuchâtel, collaborateur et ami de Farel. Le *Catéchisme*, dont il est l'auteur, a retenu l'attention de Mlle Droz, qui en a découvert pas moins de trois versions, 1539 (fragment), 1551 réimprimé en 1554, et 1562, avec une dédicace à Léonor d'Orléans-Longueville, le souverain de ce petit état protestant. Qui voudra reprendre l'étude des catéchismes réformés, à l'aide des travaux du professeur Rodolphe Peter, de Strasbourg, ne pourra négliger les textes publiés ici. Et pourquoi un jeune théologien ne se laisserait-il pas tenter par la belle figure de Fabri, qui attend encore son biographe? Ne manquons pas de signaler la lettre de Crespin à Fabri au sujet de l'impression de son *Petit sentier de musique*, qui nous révèle la difficulté de se procurer la matière indispensable à toute publication, le papier. De surcroît, un facsimile (face à p. 218) nous permet d'apprécier la belle main française de Crespin, l'ami et le compagnon de Théodore de Bèze.

Autre surprise, mais la curiosité de Mlle Droz ne connaît pas de frontières, un chapitre sur la propagande italienne de 1551 à 1565 (p. 229-293). Là encore, le lecteur va de découverte en découverte: des impressions lyonnaises des *Paraphrases* des Epîtres de Paul, de Gian-Francesco Virginio, Bresciano, un moine bénédictin, bâtard de la famille Gambarà, en Piémont, qui finira sa vie dans les cachots de l'Inquisition, et du *Nouveau Testament* italien de Massimo Teofilo, Fiorentino, moine du Mont-Cassin, à qui l'on doit également un répertoire des mots du Nouveau Testament, on passe aux réimpressions genevoises de ces mêmes écrits par les soins de Gian-Luigi Paschale, de Cuneo, qui sera l'un des martyrs italiens, dont l'histoire tragique se trouve tout au long dans le *Livre des Martyrs* de Crespin (éd. 1570).

Du trésor de ses collections, Mlle Droz tire encore la bulle du pape Paul IV pour les Juifs d'Avignon (14 juillet 1555) en traduction française, publiée en Avignon par Claude Bouquet, des presses de Barthélemy Bonhomme, de Lyon (p. 295 ss.).

Castellion, comme de juste, a sa place dans ce volume dont il occupe une bonne centaine de pages. Et tout d'abord, un de ses disciples, Jacques Gète, pasteur dans le pays de Montbéliard, qui a toutes chances d'être l'auteur de la traduction du *Traicté des Herétiques*, Rouen 1554, dont il faut chercher l'imprimeur à Lyon dans les années 1557. Puis c'est le milieu castellioniste de Lyon – on est tenté de dire la chapelle – qui est évoqué, à l'aide des lettres conservées parmi les papiers de Castellion, à la Bibliothèque de Bâle,

milieu de compagnons et de maîtres, parmi lesquels on n'est pas peu surpris de trouver Jean de Tournes, dont un fac-simile nous livre l'écriture (p. 382). Et cela nous vaut encore des précisions inédites d'un grand intérêt sur des marchands, Jean Thelusson et Jérôme Des Gouttes. Mais ce n'est pas tout. On sait comment Castellion s'est enthousiasmé, après Luther, pour la *Theologia deutsch*, dont il fera une traduction latine et une traduction française, toutes deux publiées par Plantin, à Anvers, ce qui n'a rien d'étonnant pour qui sait les attaches du grand imprimeur avec la «Familia caritatis». Les trente maximes de vie spirituelle que Castellion y a jointes permettent de se faire une idée de la manière dont il concevait la direction spirituelle à l'égard de ses disciples, bien que ces règles ne soient pas d'une limpidité transparente. Ce qui est important, c'est de savoir que cette double traduction est bien l'œuvre de Castellion. L'éditeur de 1700, à Amsterdam, chez H. Wetstein, l'avait affirmé dans sa préface (p. 16), Mlle Droz en apporte la preuve, à l'aide d'un mot du cru, le «planier», désignant le platane dans le dialecte du Bugey (p. 405). A quoi je me permets d'ajouter que le mot «plane» est toujours usité chez nous, mais pour nommer l'érable.

Enfin, partant des lettres que David Joris, l'hérésiarque camouflé de Bâle, adressa aux villes évangéliques de la Suisse le 1<sup>er</sup> octobre 1553, sur la nouvelle du procès intenté à Michel Servet, lettre qui fut suivie d'un écrit en flamand : «Avertissement à tous les Magistrats...», Mlle Droz avance prudemment l'hypothèse que le mystérieux Georgius Kleinbergius du *De Haereticis* pourrait bien abriter le Jean de Bruges, alias Joris, qui vivait alors confortablement dans sa maison de Gundeldingen, aux portes de Bâle.

Les pages consacrées à «René de Baïf, réfugié pour la foi» (p. 311-323), sont un excellent exemple de ce que peut apporter de neuf une recherche bien conduite dans les minutaires des notaires genevois. Nous avons rencontré ce Baïf en préparant le t. III de la *Correspondance* de Théodore de Bèze (p. 242 s.) sans pouvoir rien en dire; il apparaît maintenant en pleine lumière. Ce ne sont pas moins de treize actes notariés de février 1562 à septembre 1563, qui permettent de le situer à Genève, tout près de Germain Colladon et de Calvin, mais aussi de Guillaume Prevost, sr. de Saint-Germain, et de Charles Ferré, sr. de la Garaye, qui avait été un des principaux acteurs du tumulte d'Amboise (mars 1560). Comme le dit avec raison Mlle Droz, il faut «démystifier» le Refuge (p. 320), mais il est intéressant de noter qu'elle range Baïf, avec Ferré et Maillane, dans la catégorie des «Huguenots de religion», et non des «Huguenots d'Etat».

Ce n'est pas à Mlle Droz qu'il faut apprendre la valeur d'un index bien construit. Elle a fait ici bonne mesure en adjoignant à chacun des deux tomes, outre l'index des noms propres, où les imprimeurs, libraires, éditeurs, etc. sont munis d'une astérisque, un index des titres cités, qui en dit long sur l'ampleur des recherches effectuées.

\* \* \*

Après tant de découvertes sur des sujets apparemment rebattus, tant de redressements opérés sur des articulations faussées ou luxées, on hésite à formuler la moindre critique. A peine, s'il se trouve une faute d'impression dans ces quelques neuf cents pages aérées et plaisantes, un Vuillemin pour Vuilleumier (t. I, p. 54 et 55 note), mais ce doit être une mélecture du prote, Emer Beymon, pour Beynon (p. 55).

Parfois la plume a couru plus vite que la pensée, ainsi lorsqu'on lit : « Les trois fondateurs de l'opposition catholique disparurent en moins d'un an, le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André et bien d'autres tombèrent à la bataille de Dreux (déc. 1562), puis le grand duc de Guise... poignardé (*sic*) par Poltrot de Méré... » (t. I, p. 406). Saint-André est bien mort à Dreux, mais c'est cinq ans plus tard, au lendemain de la bataille de Saint-Denis (nov. 1567), que le connétable, ce vieil homme de guerre, mourut de ses blessures.

Et comment peut-on qualifier d'illisible (t. I, p. 219) l'écriture de Viret, une des plus nettes et gracieuses que je connaisse entre celles des réformateurs ?

Vétillies que cela. J'ai plus de peine à m'expliquer comment Mlle Droz a pu écrire que « l'adoption de l'*Interim* par la ville de Strasbourg obligea la population luthérienne à se rallier au catholicisme ou à s'en aller... » (t. I, p. 181, cf. p. 184). Si Buczer et Fagius ont dû s'exiler, c'est que Charles Quint a posé cette exigence pour respecter le statut de la ville libre et lui épargner le sort de Constance, mais les Strasbourgeois ont courageusement refusé de se laisser remettre sous le joug papistique, et le Magistrat a réussi à conclure un arrangement passable avec l'évêque. Seulement le départ forcé de Buczer a laissé le champ libre au jeune Marbach et aux tenants du luthéranisme intransigeant, au grand dam de l'Eglise française et de la Haute Ecole. Le dialogue du *Temporiseur*, Musculus l'a écrit, comme Mlle Droz l'a bien vu (p. 174), sous le coup des nouvelles reçues d'Augsbourg, où ses anciens paroissiens, de gré ou de force, revenaient à la messe.

On pourrait discuter interminablement sur le sens du mot : « probablement » ajouté à la formule de l'absolution donnée par le prêtre, dans l'*A.B.C.* du curé Landry, revu et « corrigé par venerables docteurs en theologie ». Voici le texte : « Ayez confiance en Jesu Christ, et jugez probablement que vos pechez vous sont pardonnez, allez en paix, et ne pechez plus. » Il me semble que ce texte n'a plus rien d'ahurissant, si on prend le mot au sens qu'il avait du temps de Pascal, pour les bons pères des *Provinciales*, à savoir « qui peut être approuvé, tenu pour valable » et non pas au sens dubitatif qu'il a pris de nos jours.

Au terme de ce long compte-rendu, que puis-je souhaiter sinon de voir paraître bientôt le tome III, annoncé par Mlle Droz, et d'autres encore, qui nous mèneront sur ces « Chemins de l'hérésie » qu'elle connaît mieux que personne ?